



GOVERNEMENT

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## Propriétaires de navires de plaisance

(véhicules nautiques à moteur, kayaks)

# Réalisez vos démarches en ligne

## Simple - rapide - gratuit

<https://demarches-plaisance.gouv.fr>



Portail dédié uniquement aux navires enregistrés pour naviguer en mer

CRÉEZ VOTRE ESPACE SÉCURISÉ



**RÉÉDITER** le certificat d'enregistrement (titre de navigation)

**DEMANDER** un duplicata du permis plaisance



**DÉCLARER** un achat, une vente

**CHANGER** le nom du navire

**MODIFIER** vos informations personnelles sur votre certificat d'enregistrement (adresse, port d'enregistrement, contact à terre)



**FAIRE ENREGISTRER** votre bateau de plaisance pour une navigation en mer acheté neuf chez un vendeur professionnel agréé



**PAYER** la taxe annuelle sur les engins maritimes de plaisance (ex DAFN et droit de passeport)

SUIVEZ-NOUS SUR



Direction générale des affaires maritimes, de la pêche et de l'aquaculture

## Les grands changements depuis 2022

▲ Depuis janvier 2022, toutes les démarches liées à votre navire quelle que soit sa longueur et sa motorisation, peuvent être réalisées directement sur le portail « [demarches-plaisance.gouv.fr](https://demarches-plaisance.gouv.fr) ».

▲ L'immatriculation et la francisation ont été fusionnées pour devenir « la démarche unique d'enregistrement ».

Les anciens documents « carte de circulation » et « acte de francisation » restent valides.

▲ une seule administration contact : les services plaisance dans les directions départementales des territoires et de la mer (DDTM/DML).

▲ le paiement de la taxe annuelle sur les engins maritimes de plaisance (ancien DAFN ou droit de passeport) s'effectue en ligne depuis le portail « [demarches-plaisance.gouv.fr](https://demarches-plaisance.gouv.fr) ».

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022 les procédures de francisation et la gestion du DAFN n'incombent plus aux Douanes mais au ministère chargé de la Mer.



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Démarches  
PLAISANCE